

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mercredi 23 septembre 2015
à 12H00 à La Roche Bernard**

EXTRAIT DE DELIBERATION

REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE

- 1 OCT. 2015

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mercredi 23 septembre 2015 à 12H00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille et Vilaine
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

- 1 OCT. 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mercredi 23 septembre 2015
à 12H00 à La Roche Bernard

9 INONDATIONS:

**Avenant au Programme d'Actions de Prévention des Inondations 2012-2018 (PAPI II)
du bassin de la Vilaine**

Le PAPI 2012-2018

En 2001, après l'accord à l'unanimité de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Vilaine, l'IAV a déposé son dossier de candidature pour l'appel à projets national des PAPI, organisé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie. Suite à sa labellisation au niveau national en 2012, l'Institution de l'Aménagement de la Vilaine et les différents maîtres d'ouvrages, avec l'appui de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bretagne, ont mis au point la convention qui a été signée le 26 novembre 2012 à Rennes pour un montant de 2.2 M€HT (46 actions) **dont 1.4 M€HT (23 actions-1.6 M€TTC) sous Maîtrise d'ouvrage de l'IAV financé à près de 50% par l'Etat.** *Le tableau des actions IAV avec leur état d'avancement est joint en annexe de la présente délibération.* Afin d'éviter la multiplication des instances, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine a été définie comme l'instance de décision du dispositif PAPI. La co-présidence en est alors assurée par le représentant de l'Etat, de l'IAV et de la CLE.

L'avenant au PAPI 2012/2018

L'avenant du PAPI 2012/2018 à mi-parcours doit être déposé début octobre 2015 afin de le soumettre à l'avis de la Commission Plan du Comité de bassin Loire-Bretagne de février 2016 puis à la labellisation de la Commission Mixte Inondation au niveau national. Cet avenant a pour objectif d'inscrire les programmes d'aménagement qui découlent des études déjà inscrites au PAPI 2012-2018 (notamment les travaux de requalification du secteur portuaire de Redon ou des prairies Saint-Martin à Rennes). Il peut, sous réserve de la validation des services de l'Etat, également offrir l'opportunité d'inscrire des nouvelles actions de prévention, prévision et protection contre les inondations à condition que leurs contenus techniques et les maîtrises d'ouvrage soient définis et qu'elles respectent les critères d'éligibilité.

Outre son rôle de coordination vis-à-vis d'autres maîtres d'ouvrages, l'IAV envisage d'être maître d'ouvrage de 7 nouvelles actions qui seront réalisées entre 2016 et 2018.

Le tableau joint en annexe présente l'ensemble des actions IAV du PAPI qu'elles soient déjà labellisées ou qu'elles soient prochainement inscrites à l'avenant du PAPI.

Au total entre 2012 et 2015, l'IAV a engagé 15 actions de prévention et protection contre les inondations pour un montant de 951 k€ TTC. Entre 2016 et 2018, il est prévu d'engager 11 actions pour un montant de 1 090 k€ TTC. Le montant total des actions du PAPI 2012/2018 de 2 041 k€ TTC est financé à 46 %.

Parmi ces 11 actions prévues entre 2016 et 2018, 7 n'étaient pas inscrites dans la convention de base du PAPI ou bien ont fortement évoluées. Elles vont donc être proposées à la labellisation dans le cadre de l'avenant au PAPI. Ces actions d'un montant de 326 k€ TTC font principalement suite à des actions-tests déjà réalisées qui sont apparues pertinentes et qu'il semble nécessaire d'étendre sur le bassin : réduction de la vulnérabilité des habitats et des équipements publics, altimétrie des rez-de-chaussée, formation à la gestion de crise, création d'une plate-forme internet... La part de subvention demandée est de 50%

L'ensemble des montants indiqués ci-dessus incluent les charges liées aux salaires des deux ingénieurs travaillant sur ce volet.

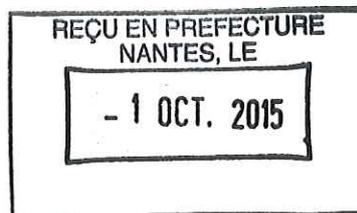
A titre d'information ; le montant final du PAPI Vilaine (avenant en cours de finalisation) inclura également les coûts des nouvelles actions des autres maîtres d'ouvrage (cf. tableau présenté en annexe).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuve le projet d'avenant du PAPI II et demande à ce qu'il soit présenté au comité de labellisation ;
- charge la Présidente d'effectuer les démarches et de signer les pièces afférentes à ces projets.

Pour extrait conforme
La Présidente,

Solène MICHENOT



REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE
- 1 OCT. 2015

ANNEXE

Intitulé	Etat d'avancement	Montant de l'action k€ TTC 2012-2018	Subvention	Part IAV dépensée ou engagée 2012-2015 k€ TTC	Part IAV prévisionnelle 2016-2018 k€ TTC	Part Etat et autres 2012-2018 k€ TTC
Axe 0 : Equipe de projet						
Equipe projet IAV: 2 Ingénieurs	en cours	576.0	40%	172.8	172.8	230.4
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque						
Valorisation et développement de la base de données "enjeux"	en cours	3.6	50%		1.8	1.8
Installation de panneaux d'information dynamique	abandon	montant qui était prévu: 51 k€ TTC				
Programme de recherche portant sur l'analyse coût-bénéfice des programmes d'aménagement	élaboration	97.2	25%	72.9		24.3
Programme d'évaluation des actions d'information préventive	à venir	86.4	50%		43.2	43.2
Poursuite de la pose de repères de crues sur le bassin de la Vilaine	en cours	39.8	50%	7.9	11.9	19.8
Sensibiliser les élus du bassin à la gestion des inondations	Avenant	24.0	50%		12.0	12.0
Sensibilisation du grand public et des scolaires sur le risque inondation	en cours	204.0	50%	42.0	60.0	102.0
Mutualisation des outils et données hydrauliques, topographiques et bathymétriques	en cours	En régie				
Altimétrie des rez de chaussées et des accès des sous sols des bâtiments inondables en lien avec la base de données des enjeux IAV sur un secteur test	terminée	14.6	50%	7.3		7.3
Altimétrie des rez-de-chaussée et des accès des sous-sols des bâtiments inondables en lien avec la base de données des enjeux. Application à de nouveaux secteurs d'enjeu : Redon, Malestroit, Josselin...	Avenant	36.0	50%		18.0	18.0
Etude de fonctionnement du barrage d'Arzal en fonction des perspectives d'élévation du niveau de la mer	en cours	84.0	50%		42.0	42.0
Développement et mise en application de nos outils hydrauliques	en cours	48.0	50%	14.0	10.0	24.0
Etat des lieux des risques littoraux et stratégie de prévention	terminée	En régie				
Etude de protection du secteur des Châtelets à Redon	Avenant	84.0	50%		42.0	42.0
Création d'un site Internet d'information sur la politique en vigueur et les outils de prévention, prévision et protection contre les inondations et les connaissances et outils sur le changement climatique	Avenant	En régie				
Identification à l'échelle du bassin de la Vilaine à partir des documents existants (Atlas, PPRI, ...) des zones d'expansion des crues (dans l'objectif d'une protection et d'une reconquête) et des successions de plans d'eau (dans l'objectif d'une mutualisation des démarches). Information et échange avec les syndicats qui pourraient par la suite porter ces démarches.	Avenant	En régie				
Axe 2 : Surveillance, Prévision des crues et des inondations						
Axe 3 : alerte et gestion de crise						
Poursuite de l'accompagnement des PCS.	en cours	0.4		0.4		
Retour d'expérience sur les crues 2013/2014	en cours	En régie				
Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme						
Intégrer le risque inondation dans les opérations d'urbanisme	en cours	7.2	50%		3.6	3.6
Axe 5 : actions de réductions de la vulnérabilité des personnes et des biens						
Démarche pilote de réduction de la vulnérabilité de l'habitat en zone inondable	Avenant	126.0	50%		63.0	63.0
Démarche pilote de réduction de la vulnérabilité des équipements et services publics en zone inondable	Avenant	55.7	50%	6.3	21.6	27.9
Définition d'une stratégie générale inondation pour la ville de Redon-études	terminée	100.7	50%	19.0		81.7
Axe 6 : ralentissement des écoulements						
Etude de restauration morphologique d'un bras de décharge à Guipry/aménagement du secteur des corbinnières	à venir	84.0	50%		42.0	42.0
Etude hydraulique d'optimisation de la gestion des barrages en série sur l'Aff en amont du barrage des Forges de Paimpont	terminée	24.6	83%	4.3		20.3
Etude de recherche de sites de stockage sur les affluents amont de la Vilaine	terminée	285.0	93%	191.0		94.0
Etude d'optimisation des scénarios d'aménagement identifiés dans le cadre de l'action FA 6.3	à venir	60.0	50%		30.0	30.0
Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydraulique						
TOTAL		2 041.2		537.9	573.9	929.3

Tableau de l'ensemble des actions sous maîtrise d'ouvrage IAV du PAPI 2012/2018

Ce tableau présente uniquement les coûts des missions réalisées en externe ; certaines actions nécessitent une implication forte du personnel et donc un travail réalisé en interne.

Nouvelles actions sous maîtrise d'ouvrage autre que l'IAV à inscrire au PAPI 2012/2018	Maître d'ouvrage	Montant de l'action k€ TTC	Planning de l'action
Définition d'une stratégie générale de prévention des inondations pour les communes de Saint-Caradec et Trévé	CIDERAL	20.4	2016/2017
Définition d'une stratégie générale de prévention des inondations et des submersions marines pour la commune de Damgan	Commune de Damgan	60	2016/2017
Révision du PPRI Oust	DDTM 56	A définir	A définir
Travaux sur les prairies Saint-Martin	Ville de Rennes	A définir	A définir
Travaux de protection du quai Duguay Trouin	Ville de Redon	1400	A définir
Intégration du risque inondation dans le réaménagement du quai Jean-Bart	Ville de Redon	60	A définir
Reconquête de la zone d'expansion des crues du secteur portuaire de Redon	CCPR	4 415	A définir
Achat d'un logiciel de modélisation	Ville de Rennes	A définir	A définir
Étude de reconquête des zones latérales d'expansion des crues sur le bassin de la Flume (en attente de validation)	A définir	A définir	A définir
Anciennes actions sous maîtrise d'ouvrage autre que l'IAV à retirer du PAPI 2012/2018	Maître d'ouvrage	Montant de l'action k€ TTC	Planning de l'action
<i>Action 6.10.</i> : Reprofilage d'une prairie humide afin d'obtenir une capacité de rétention: la commune ne souhaite plus réaliser cette action.	Ville de Saint-Marcel	12	Annulée

Tableau des nouvelles actions sous maîtrise d'ouvrage autre que l'IAV à inscrire à l'avenant PAPI